

PARIS

2 151 552 d'habitant.es dont 3 552 sans domicile fixe

Eau, assainissement, hygiène et précarité à Paris



1 240

FONTAINES PUBLIQUES

1 fontaine
pour 1 735 habitants

- Gratuites.
- 226 accessibles sur la voirie, 24h/24h.
- 5 % des fontaines (une centaine) restent en fonctionnement en hiver.

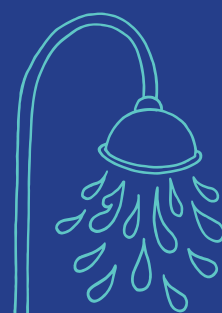


750

TOILETTES PUBLIQUES

1 toilette
pour 2 868 habitants

- Gratuites.
- 158 ouvertes 24/24.
- 9 disposent d'une table à langer (mais sont soumises aux heures d'ouverture des parcs et jardins).



16

BAINS DOUCHES PUBLIQUES

1 douche
pour 4 303 habitants

- 16 structures municipales mixtes gratuites, soit 500 douches (ne fournissent pas le nécessaire de produits d'hygiène).
- 20 structures associatives avec un espace hygiène/douches dont 2 réservés aux femmes.

Si la ville de Paris est bien pourvue en installations EAH, il est à noter que la plupart des habitats informels non raccordés à l'eau (campements, squats et bidonvilles) se situent au niveau du périphérique, en petite et grande couronne :

- 33 % des personnes recensées dans des bidonvilles au niveau national sont en IDF (5 357 personnes).

Principaux constats et défis à relever

- Un accès à l'hygiène difficile : manque de produits d'hygiène gratuits.
- Les anciennes, de type "Wallace", ne permettent pas de remplir des jerricanes ou des grandes bouteilles.
- Les lieux d'habitats informels non raccordés à l'eau sont régulièrement expulsés et repoussés par la Police nationale en banlieue nord. Le fait que les campements soient repoussés aux portes de Paris entraîne un flou dans les responsabilités des pouvoirs publics
- Les et les sont moins nombreuses et moins bien répertoriées en banlieue proche.
- Le manque d'accès à l'eau a des conséquences de santé publique et de pollution environnementale (exposition plus forte aux risques épidémiques et aux pathologies dermatologiques et digestives, exacerbation des inégalités, atteinte à la dignité humaine, difficile réinsertion sociale et professionnelle et atteinte à la réussite scolaire des les enfants).

Une coopération décentralisée pour l'eau et l'assainissement

- L'outil de financement de projets SOLIDAE (Solidarité Internationale Déchets Assainissement et Eau) utilise le dispositif de la loi Oudin et le 1 % solidaire (894 016 euros pour la période 2020-2023) pour soutenir la création d'infrastructures EAH, campagnes de sensibilisation, etc.

Quelles aides au paiement des factures d'eau ?

- Une aide préventive avec l'allocation de solidarité pour la gratuité des premiers mètres cubes vitaux (aide allouée à plus de 40 000 ménages).
- Une aide curative avec l'aide à la prise en charge des impayés d'eau.

On vous demande votre avis ?

- Budgets participatifs : le projet lauréat de 2015 a permis la construction de 40 publiques.
- 2 associations de citoyen.ne.s siègent au Conseil d'Administration d'Eau de Paris.
- Observatoire parisien de l'eau : un lieu d'information, de concertation et de débat regroupant usager.e.s, élu.e.s, bailleurs sociaux, syndicats, universitaires, chercheur.se.s et expert.e.s.

Et en temps de crise sanitaire ?

- Fermeture des infrastructures publiques d'accès EAH le 17 mars mais réouverture rapide des 226 sur voirie. Installations maintenues lors du 2^e confinement.
- Avril : 3 rampes d'accès à l'eau installées (porte de la Villette, porte d'Aubervilliers, rue de l'Hôtel de ville).

Nos recommandations à l'attention des décideur.ses locaux

1 Collecter, mettre à jour et diffuser les données concernant les populations et les zones sans accès aménagés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

3 Intégrer une approche inclusive des minorités sexuelles et de genre dans les politiques publiques pour l'eau et l'assainissement (intimité, sécurité, hygiène menstruelle, santé).

2 Mettre en place des installations d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène auprès des zones de campements, squats et bidonvilles dans la ville et/ou faciliter le raccordement au sein de ces lieux de vie.

4 Soutenir et collaborer avec les organisations de la société civile engagées en faveur d'un accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus précaires vivant sur le territoire.